

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

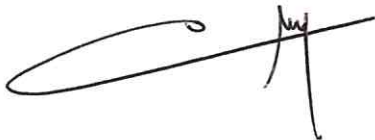
Numéro de gestion : 2016 B 00479

Numéro SIREN : 822 652 038

Nom ou dénomination : VICTURIS 2003

Ce dépôt a été enregistré le 16/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004037

Certifié Conforme
à l'Original



SARL VICTURIS 2003

rue Pierre Decock

59123 BRAY-DUNES

Siret : 82265203800016

Greffé du Tribunal de Commerce de Dunkerque : dépôt n° 4037 en date du 16/10/2019

Comptes annuels

Exercice clos le 28/02/2019



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@groupe-fidorg.fr

www.TALENZ.fr

S.A.S. au capital de 2 000 000 Euros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/05/2018 au 28/02/2019

SARL VICTURIS 2003

Comptes annuels

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2019	Net 30/04/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 815	2 899	15 916	4 432
Autres immobilisations corporelles	25 717	5 890	19 828	19 005
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	100 000		100 000	100 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	144 533	8 789	135 743	123 437
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	800 519		800 519	1 347 047
Avances et acomptes versés sur commandes				630
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	21 875	688	21 187	274 041
Autres créances	417 887		417 887	243 827
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	992 270		992 270	1 151 518
Charges constatées d'avance (3)	16 072		16 072	13 452
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 248 623	688	2 247 936	3 030 516
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 393 156	9 477	2 383 679	3 153 953
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	28/02/2019	30/04/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	617 555	200 701
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	197 355	416 854
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	825 909	628 555
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 100	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 100	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 186	4 370
Emprunts et dettes financières diverses (3)		19 912
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 144 004	2 067 205
Dettes fiscales et sociales	387 167	405 787
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 379
Autres dettes	9 646	22 741
Produits constatés d'avance (1)	11 667	
TOTAL DETTES	1 555 670	2 525 398
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 383 679	3 153 953
(1) Dont à plus d'un an (a)		2 525 394
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 555 670	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 186	4 370
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	28/02/2019	30/04/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	15 845 034		15 845 034	17 098 721
Production vendue (biens)	1 381 917		1 381 917	2 308 568
Production vendue (services)	157 528		157 528	64 749
Chiffre d'affaires net	17 384 479		17 384 479	19 472 038
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 797	12 613
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			11 451	25 724
Autres produits			716	739
Total produits d'exploitation (I)			17 404 442	19 511 113
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			13 063 613	16 389 602
Variations de stock			546 528	-368 060
Achats de matières premières et autres approvisionnements			988 927	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 176 521	1 328 493
Impôts, taxes et versements assimilés			125 187	155 862
Salaires et traitements			1 021 295	1 192 983
Charges sociales			233 329	249 078
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 052	2 561
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			688	1 140
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 100	
Autres charges			5 726	5 075
Total charges d'exploitation (II)			17 169 965	18 956 735
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			234 476	554 378
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1	1
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			1	1
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1	-1
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			234 476	554 378

■ Compte de résultat(suite)

	28/02/2019	30/04/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		15 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		15 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	20	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-20	15 000
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	37 101	152 524
Total des produits (I+III+V+VII)	17 404 442	19 526 113
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 207 087	19 109 259
BENEFICE OU PERTE	197 355	416 854
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/05/2018 au 28/02/2019

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL VICTURIS 2003

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2019, dont le total est de 2 383 679 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 197 355 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,32 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 45 759 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Le fonds sis à Bray Dunes (59123), rue Pierre Decock, est exploité en location gérance selon un contrat du 31/10/2016. Le propriétaire du fonds est la SARL CONCEPT 2003.

■ Règles et méthodes comptables

Evènements significatifs antérieurs

Les produits accessoires accordés par le franchiseur au cours des exercices antérieurs sont liés à des conventions d'une durée de 5 ans. Le caractère définitif de l'acquisition de ces produits est subordonné au respect des engagements pris dans ces conventions.

Conventions du 06/2017 de 15 000 €

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 153	13 663		18 815
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 730	4 188		14 918
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 292	507		10 799
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 175	18 358		44 533
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	100 000			100 000
Immobilisations financières	100 000			100 000
ACTIF IMMOBILISE	126 175	18 358		144 533

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	720	2 179		2 899
- Installations générales, agencements aménagements divers	453	1 697		2 149
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 564	2 176		3 740
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 737	6 052		8 789
ACTIF IMMOBILISE	2 737	6 052		8 789

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	100 000		100 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 875	21 875	
Autres	417 887	417 887	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 072	16 072	
Total	555 835	455 835	100 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	11 777
Disponibilités	
Total	11 777

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		2 100			2 100
Total		2 100			2 100
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 100			
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 186	3 186		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 144 004	1 144 004		
Dettes fiscales et sociales	387 167	387 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 646	9 646		
Produits constatés d'avance	11 667	11 667		
Total	1 555 670	1 555 670		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 186
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 511
Dettes fiscales et sociales	307 848
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	9 646
Total	405 191

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	16 072
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	16 072

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	11 667
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	11 667

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 955 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

■ Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 103 119 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

VICTURIS 2003

SARL au capital de 10 000 €

Siège social : Rue Pierre Decock

CD 947

59123 BRAY-DUNES

RCS DUNKERQUE B 822 652 038

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 10 JUILLET 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le dix juillet, à onze heures,

La société VICTURIS INVESTISSEMENTS, représentée par M. David VALERY agissant en qualité de gérant, Associée unique de la société **VICTURIS 2003**, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Monsieur Fabrice CASTEL, Commissaire aux Comptes régulièrement convoqué est présent.

L'associée unique déclare que les documents suivants, établis par M. David VALERY, gérant, lui ont été adressés dans le délai légal :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport du Commissaire aux Comptes,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **28 février 2019**,
- le texte des décisions proposées.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associée unique examine les différents points suivants :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Gérant
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **28 février 2019** et quitus au Gérant
- Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associée unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **28 février 2019**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Gérant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **28 février 2019**.

L'Associée Unique approuve le montant des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés qui s'élève à 0 €.

DEUXIÈME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de **197 355 €** décide de l'affecter au compte « **Autres Réserves** ».

Conformément à la loi, il est pris acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIÈME DECISION

L'Associée Unique approuve les conventions réglementées régies par l'article L.223-19 du Code du Commerce, à savoir :

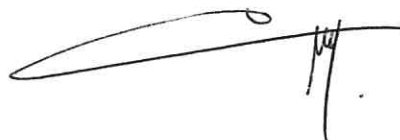
- Compte courant avec la Société VICTURIS INVESTISSEMENTS, non rémunéré,
- Rémunération du Gérant, Monsieur David VALERY,
- Redevance de prestation de services facturée par la Société VICTURIS INVESTISSEMENTS.

QUATRIÈME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le représentant légal de l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée unique
VICTURIS INVESTISSEMENTS,
représentée par M. David VALERY
agissant en qualité de gérant



SARL VICTURIS 2003
SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RUE PIERRE DECOCK
CD 947 – 59123 BRAY-DUNES
N° SIRET 822 652 038 00016

* * * *

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 28 FEVRIER 2019

* * * * *

Société d'Expertise Comptable
Fabrice CASTEL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
24 rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 28 FEVRIER 2019 :	2 à 6
- COMPTES ANNUELS AU 28 FEVRIER 2019 :	
* BILAN ACTIF	7
* BILAN PASSIF	8
* COMPTE DE RESULTAT	9 - 10
* ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	11 à 21

* * * * *

**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
FABRICE CASTEL**

Société de Commissariat aux comptes
inscrite près la Cour d'Appel de Rouen

24, rue Maréchal Gallieni 76600 Le Havre

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

E.mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 22 331 788 471

- 2 -

LE HAVRE, le

**SARL VICTURIS 2003
SOCIETE À RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RUE PIERRE DECOCK
CD 947 – 59123 BRAY-DUNES
N° SIRET 822 652 038 00016**

* * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS AU 28 FEVRIER 2019**

* * *

A l'Associée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SARL VICTURIS 2003 relatifs à l'exercice clos le 28/02/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SARL VICTURIS 2003 à la fin de cet exercice.

.../...

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/05/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Les immobilisations corporelles et amortissements.
- Les stocks,
- La trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

.../...

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre gérant et dans les autres documents adressés à l'Associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

.../...

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

.../...

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Havre, le 18 Juin 2019

**Société d'Expertise Comptable
Fabrice CASTEL**

**Le Représentant
Fabrice CASTEL
Commissaire aux Comptes
*Inscrit sur la liste nationale des
Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Rouen.***



Bilan Actif

-7-

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 28/02/2019	Net 30/04/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	18 815	2 899	15 916	4 432
Autres immobilisations corporelles	25 717	5 890	19 828	19 005
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	100 000		100 000	100 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	144 533	8 789	135 743	123 437
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	800 519		800 519	1 347 047
Avances et acomptes versés sur commandes				630
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	21 875	688	21 187	274 041
Autres créances	417 887		417 887	243 827
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	992 270		992 270	1 151 518
Charges constatées d'avance (3)	16 072		16 072	13 452
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 248 623	688	2 247 936	3 030 516
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
 Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

-8-

Bilan Passif

	28/02/2019	30/04/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	617 555	200 701
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	197 355	416 854
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	825 909	628 555
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	2 100	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 100	
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 186	4 370
Emprunts et dettes financières diverses (3)		19 912
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 144 004	2 067 205
Dettes fiscales et sociales	387 167	405 787
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 379
Autres dettes	9 646	22 741
Produits constatés d'avance (1)	11 667	
TOTAL DETTES	1 555 670	2 525 398
Ecarts de conversion passif		
(1) Dont à plus d'un an (a)		2 525 394
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 555 670	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	3 186	4 370
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 822, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 18 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Compte de résultat

- 9 -

	France	Exportations	28/02/2019	30/04/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	15 845 034		15 845 034	17 098 721
Production vendue (biens)	1 381 917		1 381 917	2 308 568
Production vendue (services)	157 528		157 528	64 749
Chiffre d'affaires net	17 384 479		17 384 479	19 472 038
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			7 797	12 613
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			11 451	25 724
Autres produits			716	739
Total produits d'exploitation (1)			19 534 463	22 303 843
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			13 063 613	16 389 602
Variations de stock			546 528	-368 060
Achats de matières premières et autres approvisionnements			988 927	
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 176 521	1 328 493
Impôts, taxes et versements assimilés			125 187	155 862
Salaires et traitements			1 021 295	1 192 983
Charges sociales			233 329	249 078
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 052	2 561
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			688	1 140
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			2 100	
Autres charges			5 726	5 075
Total charges d'exploitation (2)			15 055 131	18 992 721
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (3)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			1	1
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (4)			1	1
Total résultat d'exploitation (1) - (2) + (3) - (4)			4 479 332	3 311 122

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Compte de résultat(suite)

- 10 -

	28/02/2019	30/04/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		15 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (XIII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	20	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total Charges exceptionnelles (XIV)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	37 101	152 524
Total poste extraordinaire (XII)		
Total poste extraordinaire (XII)		
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Fabrice CASTEL
S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
24 Rue Maréchal Galliéni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00057 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Règles et méthodes comptables

-11-

**Désignation de la société :
SARL VICTURIS 2003**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 28/02/2019, dont le total est de 2 383 679 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 197 355 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 01/05/2018 au 28/02/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
24 Rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 84 Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Les comptes annuels de l'exercice au 28/02/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

-12-

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,32 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 474 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 45 759 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Autres éléments significatifs

Le fonds sis à Bray Dunes (59123), rue Pierre Decock, est exploité en location gérance selon un contrat du 31/10/2016. Le propriétaire du fonds est la SARL CONCEPT 2003.

Règles et méthodes comptables

-13-

Evènements significatifs antérieurs

Les produits accessoires accordés par le franchiseur au cours des exercices antérieurs sont liés à des conventions d'une durée de 5 ans. Le caractère définitif de l'acquisition de ces produits est subordonné au respect des engagements pris dans ces conventions.

Conventions du 06/2017 de 15 000 €

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Fabrice CASTEL

S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros

24 Rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 / Fax 02 35 19 16 84

SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z

E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

-14-

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 153	13 663		18 815
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 730	4 188		14 918
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 292	507		10 799
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	26 175	18 358		44 533
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	100 000			100 000
Immobilisations financières	100 000			100 000

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Fabrice CASTEL

S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros

24 Rue Maréchal Gallieni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 381 788 471 00067 - APE 6920 Z

E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

-15-

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	720	2 179		2 899
- Installations générales, agencements aménagements divers	453	1 697		2 149
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 564	2 176		3 740
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 737	6 052		8 789

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
 Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

-16-

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	100 000		100 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 875	21 875	
Autres	417 887	417 887	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 072	16 072	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Provision à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	11 777

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

-17-

Capital social

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges		2 100			2 100
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		2 100			
Financières					
Exceptionnelles					

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
 Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 / Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

-18-

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	3 186	3 186		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 144 004	1 144 004		
Dettes fiscales et sociales	387 167	387 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 646	9 646		
Produits constatés d'avance	11 667	11 667		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 186
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 511
Dettes fiscales et sociales	307 848
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	9 646

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Fabrice CASTEL

S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros

24 Rue Maréchal Galliéni

76600 LE HAVRE

Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84

SIRET 831 788 474 00067 - APE 6920 Z

E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le bilan

-19-

Comptes de répartition

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	16 072
Charges financières	
Charges exceptionnelles	

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	11 667
Produits financiers	
Produits exceptionnels	

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
 Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Gallieni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 334 788 471 00067 - APE 6920 Z
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Notes sur le compte de résultat

-20-

Chiffre d'affaires et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 955 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
 Fabrice CASTEL
 S.A.R.L. Au capital de 7 622, 45 Euros
 24 Rue Maréchal Galliéni
 76600 LE HAVRE
 Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
 SIRET 331 788 471 00067 - APE 6920 2
 E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr

Autres informations

-21-

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 103 119 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Fabrice CASTEL
S.A.R.L. Au capital de 7 622,45 Euros
24 Rue Maréchal Gallieni
76600 LE HAVRE
Tél. 02 35 19 25 85 - Fax 02 35 19 16 84
SIRET 331 788 471 00067 - APE 8920 Z
E-mail : fabrice.castel@cabinetcastel.fr